

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Val-des-Bois**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Val-des-Bois, tenue le 05 juin 2012 à 19h00 au Centre municipal, sis au 595, route 309, Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0, sous la présidence du maire, monsieur Marcel Proulx.

ÉTAIENT présents : Mesdames les conseillères Michèle Marois et Sandra Dicaire ainsi que messieurs les conseillers Denis Bonhomme et Daniel Rochon.

ÉTAIENT absents : Messieurs les conseillers Jean-Yves Dubois et Roger Laurent.

ÉTAIT également présente : Madame Marlene Nontell, secrétaire-trésorière adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant quorum la séance débute à 19h00 sous la présidence du maire, monsieur Marcel Proulx. Celui-ci soumet l'ordre du jour, à savoir :

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Adoption de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption du procès-verbal du 01 mai 2012;
- 4.- Gestion financière et administrative;
 - 4.1- Adoption des comptes de la période;
 - 4.2- Adoption des états financiers du mois d'avril 2012;
 - 4.3- Frais supplémentaires pour l'audit des états financiers 2011;
 - 4.4- Achat de bacs à ordures et à recyclage;
 - 4.5- Achat d'un pouce hydraulique pour la chargeuse/pelleteuse;
 - 4.6- Demande de soumissions pour la vente du support de protection arrière pour camionnettes;
 - 4.7- Aide financière au Mouvement Arts et Culture pour l'organisation d'activités dans le cadre de la St-Jean;
 - 4.8- Tournoi de golf annuel de la MRC de Papineau;
- 5.- Aménagement et urbanisme;
- 6.- Voirie;
 - 6.1- Acceptation de l'aide financière accordée par le Député;
 - 6.2- Pour accepter la reddition de comptes relative au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
 - 6.3- Embauche d'un nouvel inspecteur en voirie;
- 7.- Loisirs et culture;
 - 7.1- Pour nommer un représentant au sein du Réseau Biblio de l'Outaouais;
- 8.- Sécurité publique;
- 9.- Hygiène du milieu;
 - 9.1- Désignation des agents de protection de l'environnement de la MRC à titre de fonctionnaire municipal;
- 10.- Varia;
- 11.- Correspondance;
- 12.- Période de questions;
- 13.- Fermeture de la séance.

12-06-84

POUR ACCEPTER L'ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 05 JUIN 2012

PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MICHÈLE MAROIS

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et en gardant le varia ouvert.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-85

POUR ACCEPTER LE PROCÈS-VERBAL DU 01 MAI 2012

PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BONHOMME

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte, le procès-verbal du 01 mai 2012, au centre municipal, sis au 595, route 309, Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-86

POUR ACCEPTER LE RAPPORT COMPTABLE 12-05
COMPTES PAYÉS ET À PAYER – AUTORISER LA
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE À EFFECTUER LES PAIEMENTS

PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SANDRA DICAIRE

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le rapport comptable du mois de mai 2012 dressé par la directrice générale, portant le numéro 12-05 totalisant une somme de **231 541,75 \$** et réparti de la façon suivante :

- Comptes à payer :	151 721,54 \$
- Déboursés par chèques :	34 372,80 \$
- Déboursés par prélèvement :	23 647,11 \$
- Salaires :	21 800,30 \$

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à effectuer les paiements des comptes à payer.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-87

POUR ACCEPTER LES ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2012

La secrétaire-trésorière soumet au conseil l'état des recettes et des dépenses pour la période du 1^{er} avril au 30 avril 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL ROCHON

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les états financiers du mois d'avril 2012 sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-88

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2011

ATTENDU la résolution numéro 12-01-12 relative au mandat donné à la firme Marcil Lavallée pour la préparation des états financiers 2011;

ATTENDU QUE leur soumission au montant de 10 000 \$ excluait les travaux spéciaux liés au redressement du rapport financier compte tenu des écarts relevés dans le rapport financier précédent et des travaux de comptabilité;

ATTENDU QUE le coût des frais supplémentaires s'élève à 3 600 \$ plus taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BONHOMME

ET RÉSOLU QUE ce conseil décrète une dépense de 3 600 \$ plus taxes applicables pour défrayer le coût des frais supplémentaires relativement à l'audit des états financiers 2011;

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-89

ACHAT DE BACS À ORDURES ET À RECYCLAGE

ATTENDU la soumission de la compagnie Nova Envirocom inc. au montant de 2 839,89 \$ taxes et livraison incluses pour l'achat de 10 bacs bleus de 360 litres pour le recyclage et de 20 bacs verts de 360 litres pour les ordures ménagères.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SANDRA DICAIRE

ET RÉSOLU QUE ce conseil décrète une dépense de 2 839,89 \$ taxes et livraison incluses pour l'achat de 10 bacs bleus et 20 bacs verts de 360 litres de la compagnie Nova Envirocom inc.

DE PLUS le prix de revente de ces bacs sera de 100 \$ taxes incluses.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-90

ACHAT D'UN POUCE HYDRAULIQUE POUR LA CHARGEUSE/PELLETEUSE

ATTENDU la soumission de J.R. Brisson équipements pour l'achat d'un pouce hydraulique et l'installation des pièces de raccordement sur la chargeuse/pelleteuse au montant de 7 638.94 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BONHOMME

ET RÉSOLU QUE ce conseil décrète une dépense de 7 638,94 \$ taxes incluses pour l'achat d'un pouce hydraulique et l'installation des pièces de raccordement sur la chargeuse/pelleteuse;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE cette dépense soit imputée au surplus accumulé non affecté.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-91

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA VENTE DU SUPPORT DE PROTECTION ARRIÈRE POUR CAMIONNETTES

ATTENDU QUE la municipalité désire vendre son support de protection arrière pour camionnettes par soumissions;

ATTENDU QUE la municipalité ne considérera que les soumissions de 150 \$ et plus;

ATTENDU QUE les soumissions seront reçues à la municipalité dans une enveloppe scellée jusqu'au 14 juin 2012 à 14 heures et seront ouvertes publiquement à cette même date après ce délai;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MICHÈLE MAROIS

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande des soumissions pour la vente de son support de protection arrière pour camionnettes;

QUE l'avis public de demande de soumissions soit publié sur notre site Internet, sur le babillard de la municipalité ainsi qu'à différents endroits publics dans la municipalité où il est permis d'afficher cet avis.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-92

AIDE FINANCIÈRE AU MOUVEMENT ARTS ET CULTURE POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS DANS LE CADRE DE LA ST-JEAN

ATTENDU QUE le Mouvement Arts et Culture organise des activités dans le cadre de la fête de la St-Jean et demande une aide financière pour la publicité (frais postaux, papier et impression) de cet événement;

ATTENDU QUE des argents sont disponibles au budget courant pour les activités culturelles et de loisirs;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL ROCHON

ET RÉSOLU QU'une somme de 80 \$ soit remise au Mouvement Arts et Culture pour l'organisation des activités de la fête de la St-Jean;

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-93

TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA MRC DE PAPINEAU

ATTENDU QUE la MRC de Papineau organise son 29^{ème} tournoi de golf annuel;

ATTENDU QUE les bénéfices seront remis cette année au Comité Régional Troisième Âge (CR3A) Papineau;

ATTENDU QUE ce conseil désire inscrire et défrayer le coût pour l'inscription de trois personnes;

ATTENDU QUE le coût d'inscription par personne, incluant le golf, la voiturette et le souper, s'élève à 110 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BONHOMME

ET RÉSOLU QUE ce conseil décrète une dépense de 330 \$ représentant le coût d'inscription de trois personnes qui représenteront la municipalité lors du tournoi de golf annuel organisé par la MRC de Papineau.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-94

ACCEPTATION DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE PAR LE DÉPUTÉ

ATTENDU la résolution numéro 12-03-34 relative à la demande de subvention faite au député, monsieur Norman MacMillan, pour l'amélioration de notre réseau routier local;

ATTENDU QUE monsieur le député Norman MacMillan, dans sa lettre du 23 avril 2012, confirme qu'il accordera à la municipalité une aide financière au montant de 15 000 \$ pour l'amélioration de notre réseau routier local;

ATTENDU QU'il y a lieu de confirmer, par résolution, que le conseil accepte cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SANDRA DICAIRE

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte l'aide financière au montant de 15 000 \$ accordée par monsieur le député, Norman Macmillan, pour l'amélioration de notre réseau routier local;

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-95

POUR ACCEPTER LA REDDITION DE COMPTES RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 75 604 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU la résolution numéro 12-05-73 mandatant un vérificateur externe afin de présenter dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** dûment complétée;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL ROCHON

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Val-des-Bois informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-96

EMBAUCHE D'UN NOUVEL INSPECTEUR EN VOIRIE

ATTENDU la démission de monsieur Pierre Lajeunesse, inspecteur en voirie, effective en date du 01 juin 2012;

ATTENDU QUE monsieur Pierre Thibault est déjà à l'emploi de la municipalité depuis 2005 et que ce dernier a remplacé à plusieurs reprises monsieur Lajeunesse à titre d'inspecteur en voirie;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SANDRA DICAIRE

ET RÉSOLU QUE monsieur Pierre Thibault soit nommé par la présente résolution inspecteur en voirie;

ET QUE son salaire soit majoré de 3,39 \$ l'heure à partir du 04 juin 2012;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE cette nomination soit assujetti à une probation de 6 mois.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-97

POUR NOMMER UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS

PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BONHOMME

ET RÉSOLU QUE ce conseil nomme madame Michèle Marois à titre de représentante au sein du Réseau BIBLIO de l'Outaouais;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE madame Marois soit autorisée à participer à l'assemblée annuelle du CRSBPO qui aura lieu à Gracefield le 9 juin prochain;

QUE ses frais de déplacement lui soient remboursés sur présentation des pièces justificatives;

ET QUE ce conseil décrète une dépense de 24 \$ plus taxes applicables pour les frais d'inscription.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12-06-98

DÉSIGNATION DES AGENTS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MRC À TITRE DE FONCTIONNAIRE MUNICIPAL

ATTENDU QUE la municipalité de Val-des-Bois, par sa résolution numéro 12-05-74, a confirmé sa participation au projet « Agents de protection de l'environnement » de la MRC pour l'été 2012;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce projet, une équipe estivale d'agents étudiants supportera la municipalité dans ses efforts et aura pour mandat de sensibiliser les riverains face aux enjeux liés à la protection des rives, informer les riverains quant à la réglementation afférente visant la protection des rives et du littoral des lacs et cours d'eau, et procéder à un inventaire de l'état des rives afin de documenter la situation;

ATTENDU QU'afin de s'assurer que les agents puissent avoir accès aux propriétés privées afin de réaliser leurs inspections, la municipalité doit les désigner à titre de fonctionnaires municipaux au sens de la Loi;

ATTENDU QUE les agents n'auront pas pour mandat d'émettre des permis ou des constats d'infraction;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MICHÈLE MAROIS

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Val-des-Bois désigne Lisa Senack, Mélanie Lauzon et Rosemarie Bergeron Drew à titre de fonctionnaires municipaux aux fins de l'application de certains règlements, dont les règlements de contrôle intérimaire numéro 078-2006 et 104-2009 visant la protection des rives et du littoral des lacs et cours d'eau;

QUE ces fonctionnaires municipaux relèvent de l'inspectrice en bâtiments et environnement madame Roxane Blanchard;

QUE cette désignation soit en vigueur pour une durée de douze (12) semaines, s'échelonnant du 4 juin au 24 août 2012;

ET QUE copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour assurer la mise en œuvre du projet.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

La secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits de disponibles pour couvrir les dépenses projetées au présent procès-verbal.

Line Sarrazin, secrétaire-trésorière

12-06-99

LEVÉE DE LA SÉANCE (19h54)

PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MICHÈLE MAROIS

ET RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée.

NOTE : Le maire, monsieur Marcel Proulx, président de l'assemblée, demande le vote de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

.....
Marcel Proulx, maire

.....
Marlene Nontell, sec.-très. adjointe

Je, Marcel Proulx maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.